

LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES À OTTAWA LES 11 ET 12 AVRIL 1996

La Commission des affaires parlementaires de l'AIPLF s'est réunie à Ottawa les 11 et 12 avril dernier, sous la présidence de l'honorable Pierre DeBané, président de la Commission. À l'invitation de la section canadienne, la Commission des affaires parlementaires de l'AIPLF s'est réunie les 11 et 12 avril 1996 à Ottawa, sous la présidence de l'honorable Pierre DeBané, sénateur et président de cette Commission.

Onze sections étaient représentées à la rencontre, soit le Canada, la communauté française de Belgique (CFB), le Congo, la France, le Jura, le Mali, le Maroc, le Niger, le Québec, le Rwanda et la Suisse.

Une fois l'ordre du jour adopté, M. Serge Dallons (CFB) fut désigné rapporteur sur le suivi de la coopération interparlementaire dans le domaine des stages de formation et des séminaires parlementaires, en remplacement de M. Étienne Knoops (CFB).

La Commission s'est penchée sur les thèmes suivants: suivi des travaux de la Commission en matière de coopération interparlementaire, droits de la personne dans l'espace économique francophone, statut du parlementaire, financement des partis politiques. Ces thèmes seront à l'ordre du jour de la XXII^e Session ordinaire, à Antananarivo (Madagascar), en juillet 1996.

La Commission entendit les présentations des rapporteurs sur le suivi de la coopération interparlementaire depuis la dernière assemblée générale.

M. Serge Dallons (CFB) rappela le stage de formation à l'intention des fonctionnaires parlementaires, tenu à Paris et à Bordeaux, du 6 au 27 octobre 1995. Il portait sur l'élaboration de la loi et regroupait 23 fonctionnaires, tous de pays différents.

Comme le prochain stage ne pourra avoir lieu à l'École internationale de Bordeaux en raison de sa fermeture temporaire, les délégués souhaitèrent qu'il se tienne dans un pays du Sud et que des formateurs se rendent sur place. On exprima également le vœu que les rapports de stages soient plus largement diffusés et, en particulier, qu'on en adresse une copie au président de la Commission des affaires parlementaires.

M. Dallons présenta ensuite le séminaire parlementaire tenu à Bucarest (Roumanie), du 8 au 10 novembre 1995, et qui a regroupé des parlementaires roumains, albanais, bulgares et hongrois. Le Bureau de l'AIPLF, réuni à Hanoi les 4 et 5 février 1996, a décidé que le prochain séminaire se tiendrait à l'Île Maurice, du 20 au 22 avril 1996. Le délégué du Maroc exprima le souhait de voir le prochain séminaire se tenir dans son pays.

Certains parlementaires rappelèrent que le Viêtnam et Haïti étaient aussi candidats.

Mme Jocelyne Caron (Québec) fit ensuite le point sur les missions d'observation d'élections survenues depuis la dernière assemblée générale. À nouveau, elle lança l'idée d'un groupe de réflexion sur le processus de démocratisation dont feraient partie les parlementaires ayant déjà participé à une mission d'observation. Les délégués africains exprimèrent le vœu que des missions d'observation soient également organisées dans les pays du Nord afin de partager les expériences en matière électorale.

M. Idrissa Bah (Mali) informa les délégués que le service des comptes rendus de son Assemblée nationale était maintenant opérationnel. En effet, grâce à l'aide de l'AIPLF qui a financé l'achat d'équipement, les délais de publication ont été ramenés de deux ans à huit jours! Le prochain pays à bénéficier d'une telle aide est le Burkina Faso. On a procédé à une évaluation et un protocole d'accord devrait être signé avant l'été.

Le sénateur DeBané, président la Commission, communiqua aux délégués les renseignements suivants: sur les sept Parlements bénéficiaires du programme Pardoc, un seul a des difficultés d'application et le Bureau, réuni à Hanoi, a choisi les pays suivants pour bénéficier de ce programme: le Viêtnam, Centra-Afrique, la Mauritanie, Madagascar, l'Égypte et la Roumanie.

M. Dallons (CFB) présenta le projet de rapport sur les immunités parlementaires dans les pays francophones, préparé conjointement avec M.Nkongoli (Rwanda). Ce dernier fit un exposé sur le statut du parlementaire en Afrique francophone.

Pour sa part, Mme Caron (Québec) aborda la question des droits économiques, sociaux et culturels dans l'espace francophone, faisant suite au débat et à la résolution adoptée sur les droits civils et politiques lors de la XXIe Session ordinaire, à Québec, en juillet 1995. Ce fut l'occasion d'une discussion sur les devoirs et sur la hiérarchie des droits.

En l'absence du rapporteur désigné, M. Sacca-Kina (Bénin), M. DonBoudria (Canada) présenta le thème du financement des partis politiques au Canada et M. Idrissa Bah (Mali) fit de même pour l'Afrique. Les délégué(e)s du Québec, de la Suisse, du Jura, de la CFB et du Congo prirent également la parole sur ce thème.

Sur proposition de Mme Caron, les délégués adoptèrent une résolution sur Haïti.

Le président de la Commission rendit brièvement compte des travaux des instances de la Francophonie, en particulier de la Conférence des ministres de la Justice, tenue au Caire en novembre 1995, et du Sommet de Cotonou, en décembre 1995. Le sénateur Guy Penne (France) déplora la place réservée à l'AIPLF lors de ce dernier événement et recommanda aux sections de maintenir la pression auprès des chefs d'État et de gouvernement pour que le statut accordé à l'AIPLF soit amélioré.

Enfin, on adopta une motion de remerciements à la section canadienne pour l'accueil et on se donna rendez-vous à Madagascar, en juillet 1996.

Préparé par

Clairette Bourque, Secrétaire administrative

Section canadienne de l'AIPLF